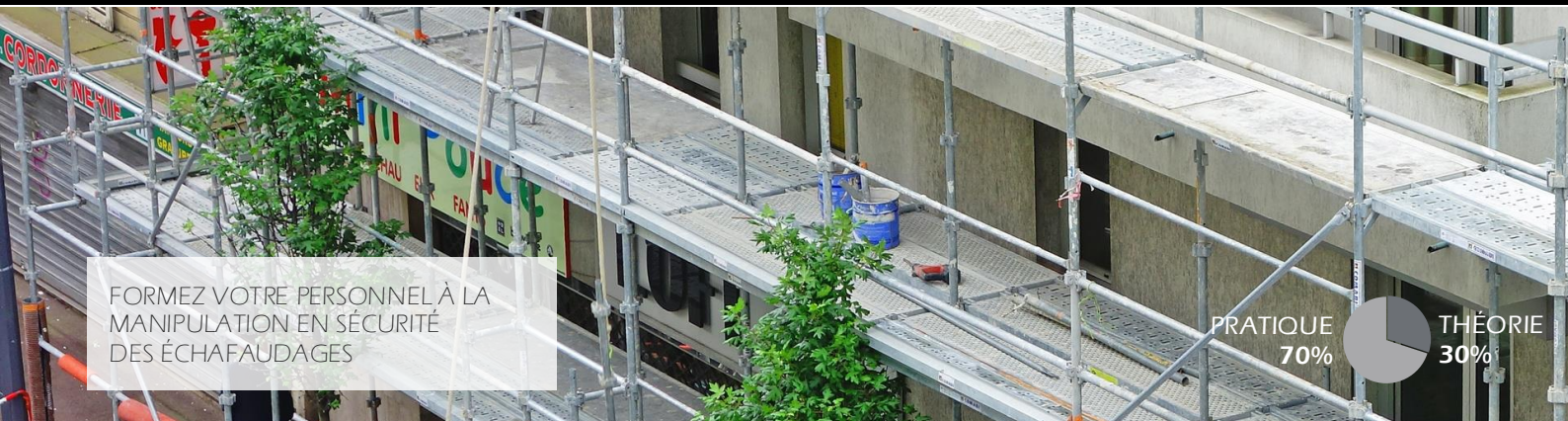




FORMEZ VOTRE PERSONNEL À LA
MANIPULATION EN SÉCURITÉ
DES ÉCHAFAUDAGES

PRATIQUE
70%

THÉORIE
30%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné pour monter, démonter et utiliser les échafaudages fixes et roulants, de travailler en sécurité, dans le respect des bonnes pratiques du métier, de la réglementation et des préconisations des fabricants.

PUBLIC

Toute personne amenée à monter, démonter et utiliser des échafaudages fixes et roulants.

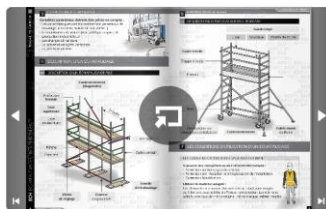
COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation associée aux travaux en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable de maîtriser les opérations de montage et de démontage en sécurité.
- Être capable d'exploiter l'échafaudage en respectant les limites de charges.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Être capable de vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou dispositions prévues par le constructeur.
- Être capable d'accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage en tenant compte de la coactivité.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aptitude médicale validée par le Médecin du Travail
Lecture de notices en langue française

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 3 apprenants
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour (7 heures) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4323-69 et suivants du Code du Travail
Recommandations R408 et R457 de la CNAMTS



INTERVENANT(S)

Formateur au travail en hauteur
spécialisé en santé et sécurité



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par
le formateur, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation sommative au cours
d'exercices de mise en situation



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 30%

La réglementation concernant les échafaudages

- Les obligations et responsabilités de chacun
- La réglementation applicable

Les recommandations R408 et R457

- Les consignes et règles d'utilisation

Les besoins et contraintes des sites

- L'analyse des besoins
- Les contraintes liées à l'environnement et aux conditions climatiques

Le choix du matériel

- Les critères de choix à appliquer
- Caractéristiques techniques à privilégier

La documentation

- La notice technique de construction du fabricant
- L'étude préalable
- Le plan ou schémas d'implantation
- Le croquis et plan de détails de montage

La réception des échafaudages

- La notice technique de construction
- La plaque signalétique
- L'examen de l'état de conservation

Le travail en coactivité

- La prise en compte de la coactivité sur les chantiers
- L'utilisation partagée des échafaudages
- La signalisation et la communication

PARTIE PRATIQUE | 70%

Vérification du matériel

- Prise en compte et application de l'ensemble de la documentation
- Vérification visuelle de l'état de conformité du matériel avant utilisation

Montage et démontage des échafaudages

- Montage, démontage d'échafaudages fixes et roulants et déplacement d'un échafaudage roulant en sécurité

Conformité de l'installation

- Vérification de la conformité et l'adaptation du matériel installé et examen de l'état de conservation

Circulation et activité sur un échafaudage

- Manutention, élingage et treuillage de matériel selon les limites de charge

Équipements de Protection Individuelle

- Utilisation des E.P.I. selon les contraintes des opérations de montage et démontage

